
QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DE L'ÉLÈVE

ÊTES-VOUS PRÊT POUR LA FORMATION À DISTANCE?

Ce questionnaire vise à vous faire réfléchir et à vous informer sur la formation à distance. En répondant à ces quelques questions, nous espérons que vous serez en mesure d'évaluer si la formation à distance est une option qui vous convient réellement.

Bonne réflexion!

1. Reconnaissance des acquis et des compétences

Plusieurs élèves choisissent la formation à distance pour se perfectionner dans un métier où ils détiennent déjà des compétences et de l'expérience. Si c'est votre cas, il existe la *Reconnaissance des acquis et compétence*. Il s'agit d'un processus permettant à un candidat de faire reconnaître par le Centre de formation des compétences acquises sur le marché du travail.

Avez-vous travaillé dans le domaine où vous voulez aujourd'hui étudier? oui non

Avez-vous des compétences et des acquis qui, vous croyez, pourraient être reconnues par le Centre de formation ? Lesquelles ?

2. Objectifs d'apprentissage

Étudier en formation à distance est un projet à long terme qui nécessite de nombreux efforts et de la persévérance. Avoir un objectif clair que l'on pourra garder en tête au fil des mois est la clé de la réussite. Avez-vous un tel objectif ? Quel est-il ?



3. Choix

Vous avez choisi d'étudier à distance plutôt que de le faire en présence dans un Centre de formation. Qu'est-ce qui vous a motivé à faire ce choix ?

4. Aisance avec la technologie

Étudier en formation à distance implique l'utilisation de divers moyens technologiques afin de réaliser les travaux et communiquer avec votre tuteur et le Centre de formation. Vous sentez-vous suffisamment à l'aise avec la technologie (ordinateur, Internet, courriel) pour qu'elle ne soit pas un frein à vos apprentissages ? Si vous n'êtes pas à l'aise avec la technologie, comment comptez-vous acquérir cette compétence ? Avez-vous pris connaissance des informations relatives aux outils et logiciels requis pour votre formation sur le site web fadcsrs.ca ?

5. Comment avez-vous entendu parler de la formation ?

Internet Publicité radio Dépliant Réseaux sociaux

Autre : _____

6. Organisation de son temps

Plusieurs apprenants en formation à distance doivent concilier le travail, la vie de famille et les études. Si la possibilité d'étudier à la maison est un atout considérable de la formation à distance, une mauvaise gestion de son temps et le fait de reporter sans cesse ses travaux sont les deux principales causes des échecs et des abandons.

Avez-vous réfléchi à la façon dont vous comptez gérer votre temps ? Quand allez-vous trouver du temps pour réaliser vos activités d'apprentissage ? Combien d'heures par semaine êtes-vous prêt à investir en formation à distance ?

7. Motivation, motivation et discipline

La formation à distance est autant sinon plus exigeante que d'étudier en classe avec un enseignant. Elle demande un haut niveau de discipline et de motivation personnelle. Bien que votre tuteur soit disponible pour répondre à des questions transmises par courriel, une très grande autonomie est nécessaire au quotidien afin de progresser dans vos apprentissages de façon régulière.

En réfléchissant à vos expériences d'apprentissage passées et à la lumière de ce questionnaire, quel aspect de la formation à distance représentera pour vous le plus grand défi ?



Nous sommes là pour vous !

Le questionnaire que vous venez de compléter a peut-être fait naître quelques interrogations quant à votre choix de faire une formation à distance. Une conseillère en orientation se fera un plaisir de vous soutenir dans votre réflexion si vous le désirez.

Vous pouvez contacter Mme Julie Guillette au 819-822-5420, poste 16561.

Prêts et bourses

- *Si vous poursuivez votre formation à distance et voulez bénéficier du programme d'Aide financière aux études, vous devez remplir les conditions suivantes :*

Vous devez vous engager à poursuivre votre formation au rythme d'un élève considéré inscrit à temps plein et investir au minimum quinze (15) heures par semaine à l'avancement de vos devoirs et à la réussite de vos modules de formation. Ceci s'applique également aux personnes réputées inscrites à temps plein.

Afin de faciliter le suivi des élèves et de favoriser la réussite de ceux-ci, le bureau d'aide financière aux études du Centre de formation professionnelle 24-Juin procède à la vérification du rythme d'apprentissage tous les 4 mois. Une personne qui n'a pas réussi l'équivalent de 180 heures de modules par 4 mois pourra se faire suspendre son aide financière, et ce, sans préavis ;

- *Faire une demande d'aide financière aux études internet sur le site www.afe.gouv.qc.ca .*

Vous devez inscrire à la section : Études poursuivies

ÉTUDES EN CHEMINEMENT CONTINU

*Avec votre date de début de formation et la date de fin de l'année d'attribution. Par la suite, vous devez inscrire le code d'établissement **752470** et le code correspondant à votre programme soit :*

- *Comptabilité* 05231
- *Secrétariat* 05212
- *Secrétariat médical* 05227

- *Après l'achat de vos premiers cahiers d'exercices, communiquez avec Madame Annick Carrière, responsable de l'Aide financière aux études au 819-822-5420 poste 17045 afin d'effectuer votre **confirmation de renseignements scolaires à temps plein**. Cette action est nécessaire afin de vous assurer de recevoir vos versements d'aide financière aux études.*



Reconnaissance des acquis et compétences

Si vous croyez qu'un processus de Reconnaissance des acquis et compétences pourrait correspondre à vos besoins, un conseiller pédagogique est là pour vous appuyer dans votre démarche.

Vous pouvez contacter M. Denis Bélanger au 819-822-5420, poste 17095.

Note importante concernant les admissions en fin d'année scolaire.

Au début de chaque année scolaire, vous devrez payer les frais annuels de 30 \$ et signer deux documents : le Profil de formation et le Dossier sociologique. Si vous décidez de débiter votre formation en fin d'année scolaire, que ce soit en avril, mai ou juin, et que vous payez les frais et signez les documents à ce moment, vous devrez tout de même remplir ces obligations de nouveau en août pour la nouvelle année scolaire.

Bonne formation!

Le masculin est utilisé dans ce document sans discrimination.

13 septembre 2019